CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S
DE HOL-HOL

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Afrique

MYHIÉ Nicolas
Septembre 2021

L'OBSERVATOIRE
des camps de réfugiés

PHOTO ©: GOOGLE MAPS 2020

CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE HOL-HOL

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP
Contexte de création du camp
Type d'habitat
Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE
Contexte National

LA GESTION DU CAMP
Les gestionnaires du camp
Les services assurés dans le camp
Les droits des réfugié-e-s

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS
Enjeux climatiques
Tensions avec la communauté hôte
Désengagement des acteurs internationnaux
Inégalités et violences liées au genre

SOURCES ET RÉFÉRENCES

PHOTO ©: GOOGLE MAPS 2020

Localisation du camp de HOL-HOL

LE CAMP DE HOL-HOL SE SITUE :

- À Djibouti, dans la région de Ali-Sabieh qui est frontalière avec l'Éthiopie et la Somalie
- 1°17'43.7" / 42°54'52.6"

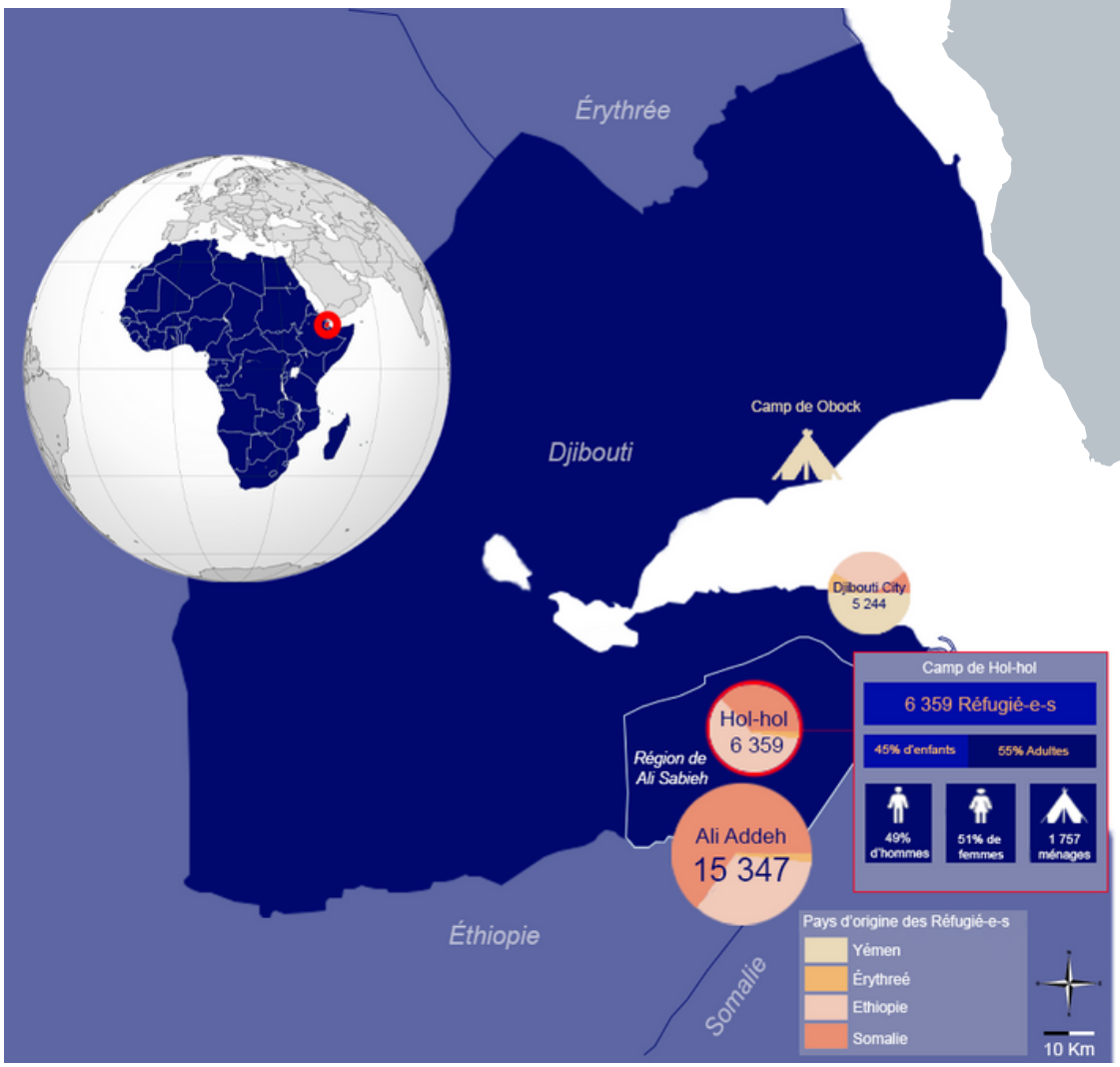

SOURCE : UNHCR GLOBAL FOCUS, RÉSUMÉ DU PLAN 2020 – OPÉRATION DJIBOUTI, 2020 – P1
RÉALISATION : NICOLAS MYHIÉ POUR L'OBSERVATOIRE DES CAMPS DE RÉFUGIÉ-E-S

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Djibouti est un pays indépendant depuis 1977. Sa situation géographique au carrefour des pays de la corne de l'Afrique le place au centre de nombreux enjeux migratoires. Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 100 000 personnes (2017) fuyants des conflits ou des catastrophes transitent par le pays chaque année, avant de poursuivre leur exil [1]. Dans les années 1990, ces réfugié-e-s « *sont majoritairement Somaliens, Éthiopiens et Érythréens, pour ne citer que ceux-là* [2] », et plus récemment originaires du Yémen [3].

Depuis 2010, le HCR évoque la présence d'environ 30 000 réfugié-e-s en continue à l'échelle du pays [4], tandis-que l'OIM en comptabilise 31 096 en 2019 [5]. Certain-e-s sont présent-e-s depuis plus de 20 ans [6]. Ces personnes sont largement dépendantes de l'aide internationale en raison du climat difficile. Les enjeux environnementaux dans la région constituent une réelle menace pour les populations des camps qui représentent plus de 80% des réfugié-e-s présent-e-s dans le pays [7]. (Environ 20,4% dans le camp de Hol-Hol, 49,4% dans le camp de Ali-Addeh, 13,4% dans celui de Obock, tandis que les presque 17% restant vivent à Djibouti City [8]).

Parmi ces déplacé-e-s, on trouve de nombreux et nombreuses réfugié-e-s Somalien-ne-s et Ethiopien-ne-s, majoritairement regroupé-e-s dans la région de Ali Sabieh, où se situent les camps de Ali Adde et Hol-Hol [9].

Le camp de Hol-Hol accueille les premiers convois de réfugié-e-s le 4 juin 2012 [10] pour désengorger le camp de Ali Addeh. Ce dernier est en effet saturé et la pression sur les réserves d'eau est trop forte, alors que plusieurs centaines de réfugié-e-s arrivent encore chaque semaine [11]. Le camp de Hol-Hol se situe à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, et à proximité immédiate du village de Holl Holl [12]. Il occupe l'emplacement d'un ancien camp de réfugié-e-s ayant accueilli jusqu'à 8 000 personnes en 1997 [13], et fermé en 2006 suite « *au rapatriement volontaire massif des réfugiés somaliens* [14]».

Depuis 2010, le HCR évoque la présence d'environ 30 000 réfugié-e-s en continue à l'échelle du pays [4], certain-e-s sont présent-e-s depuis plus de 20 ans [6].

La réhabilitation complète du site a été gérée par le HCR et l'Office Nationale d'Assistance aux Réfugiés et Sinistrés (ONARS), pour un montant de deux millions de dollars [15]. Ces dépenses ont surtout permis la réhabilitation des lieux de stockage et la reprise des forages pour accéder à la nappe d'eau potable, jugée suffisante pour alimenter le camp [16].

TYPE D'HABITAT

Le camp de Hol-Hol est divisé en 4 secteurs, plus ou moins denses : Le secteur 1 abrite la clinique et on y trouve la majorité des bâtiments administratifs, éducatifs et de santé du camp [17].

Le camp est constitué en grande majorité de tentes que les réfugié-e-s reçoivent à leur arrivé-e dans le camp [18]. Celles-ci sont organisées en îlots allant d'une à plusieurs tentes regroupant les familles. Les habitations sont renforcées et agrandies avec ce que trouvent les réfugié-e-s au cours du temps, le plus souvent de la tôle ou du bois issus des arbres poussant sur les reliefs avoisinant le camp [19]. Certaines constructions en dur semblent exister notamment dans les secteurs 1 et 2 [20] mais semblent très largement minoritaires.

Sources : Image aérienne : Google Maps ©2021 Data : OpenStreetMaps
Réalisation : MYHIÉ Nicolas pour l'Observatoire des Camps de Réfugié-e-s

La population du camp augmente de manière régulière [21]. Celle-ci est encore loin des 8 000 occupant-e-s des années 1990. Il est à noter que la communauté hôte du village de Holl Holl est constituée d'environ 3 000 habitant-e-s, et que la région de Ali Sabieh accueille 15 089 réfugié-e-s pour une population totale (réfugié-e-s inclu-e-s) de 102 618 habitant-e-s (2016) [22]. L'État hôte ne semble pas avoir pour ambition de pérenniser ni de développer les installations du campement. La logique de rapatriement volontaire semble toujours très présente depuis la première fermeture du camp en 2006 [23]. Le camp est ouvert et les réfugié-e-s sont libres de leurs déplacements [24].

LA POPULATION ACCUEILLIE

Le camp abrite des populations aux réalités socio-économiques très diverses. De nombreuses familles somaliennes et éthiopiennes vivent dans les camps depuis des années, et sont constituées de jeunes né-e-s et élevé-e-s dans les camps de Ali-Addeh puis d'Hol-Hol [25].

Depuis quelques années et en conséquence de la guerre civile ravageant actuellement le Yémen, quelques familles Yéménites se sont installées dans le camp [26]. Ces familles sont souvent plus sensibles aux problèmes de santé liés aux conditions de vie dans le camp, notamment à la qualité de l'eau [27].

|NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP (2019) :

Éthiopien-ne-s

Somalien-ne-s

Érythréen-ne-s

Yemenites

|DÉMOGRAPHIE (2019) [28] :

Le camp de Hol-Hol accueille 6 359 réfugié-e-s en Janvier [28], regroupé-e-s en 1 757 ménages [29], des chiffres en augmentation par rapport à 2015 (5 166 individus pour 1 008 ménages [30]).

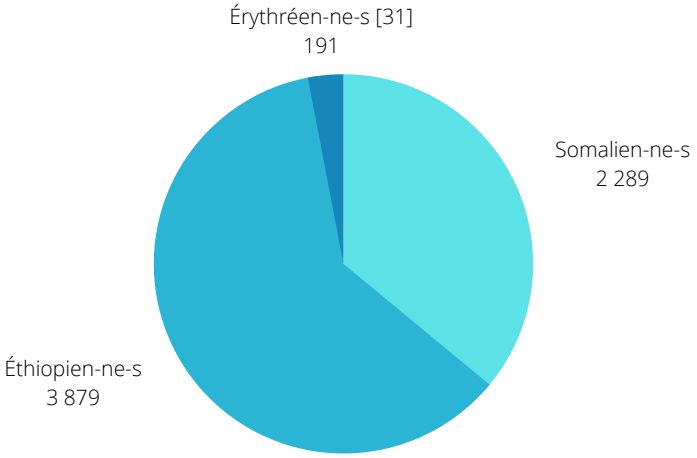

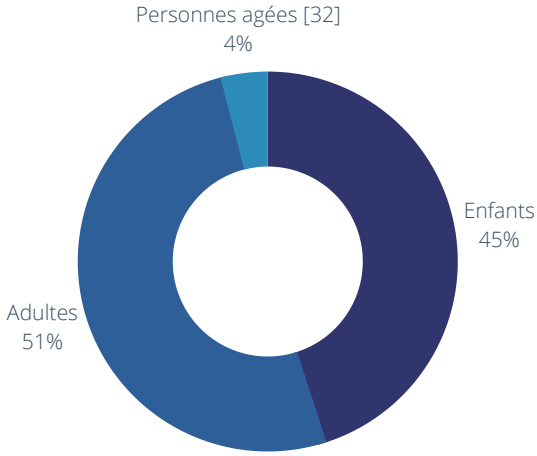

51% de femmes, 49% d'hommes [33]

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Depuis son accession à l'indépendance en 1977, la République de Djibouti a toujours connu des enjeux migratoires importants sur son territoire. Cette situation a entraîné une « *étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés* (UNHCR) » et une « *longue tradition de gestion des personnes en quête de protection internationale* » [34] selon la structure gouvernementale en charge de la question, l'ONARS, créé par le décret n°78-020/PR en 1977 [35].

Cette même année, l'État djiboutien a ratifié la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugié-e-s et son protocole additionnel de 1967 [36]. En 2006, la Convention régionale de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugié-e-s en Afrique est également ratifiée [37].

Le pays s'est distingué par une politique « *grandement favorable* » [38] à l'accueil des personnes réfugiées et demandeuses d'asile, en étant notamment l'un des premiers à rejoindre le Comprehensive Refugee Response Framework (CRRF) en 2016 [39]. Djibouti s'engage alors pour l'inclusion socio-économique des réfugié-e-s à travers trois axes :

Adopter une nouvelle loi, qui vise à renforcer la protection et l'intégration des réfugié-e-s en leur permettant d'accéder aux services sociaux basiques (Éducation, santé, administration…) [40]. **La *Loi Nationale sur les Réfugiés*** [41] à été adoptée en décembre 2016 et appliquée dès janvier 2017. Celle-ci prévoit de garantir un « *Environnement de protection favorable pour les réfugiés* » et leur permet de jouir de droits fondamentaux, ainsi que d'accéder à « l'***autosuffisance*** » et à « l'***autonomisation*** » [42].

Inclure les réfugié-e-s, notamment les enfants, **dans le système éducatif national** [43]. En 2020, 95% des enfants relevant de la compétence du HCR ont accès au système éducatif national [44] contre 3 221 sur 8 318 en 2015 [45].

Garantir à tou-te-s les réfugié-e-s l'accès au système de santé national, ainsi que de bénéficier de l'assurance maladie universelle **au même titre que les habitant-e-s de Djibouti** [46]. Cette intégration au système de santé a débuté en 2018, et l'inclusion des réfugié-e-s au système de protection social en 2019 [47]. Le UNHCR estime que **85% des réfugié-e-s bénéficient aujourd'hui des services publics de soins de santé primaire** [48]

Si de gros efforts semblent fait pour la mise en place de ces politiques sur le terrain, les populations des camps ainsi que les acteurs locaux et les populations environnantes souffrent d'un manque d'information et sont trop nombreu-se-s à ignorer ces nouveaux droits [49]. De plus, peu de réfugié-e-s disposent de comptes bancaires, étape indispensable afin d'accéder à certains services, et les institutions financières peinent à leur faire confiance [50]. Les difficultés que rencontrent les populations sont également liées à un manque d'accès à la reconnaissance administrative, notamment à cause de la difficulté pour obtenir un certificat de naissance dans le camp de Hol-Hol. Les réfugié-e-s doivent en effet se rendre à la préfecture dans l'espoir d'obtenir ces papiers [51].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP [50]

L'État djiboutien joue un rôle important dans la gestion du camp de Hol-Hol, par l'intermédiaire de l'ONARS et de ses différents ministères. En effet, l'ONARS est l'office locale de gestion du camp, qu'il coordonne avec le HCR. L'OIM intervient également sur les questions de rapatriements volontaires [52].

L'adoption de la loi nationale sur les réfugiés fin 2016 et la participation du gouvernement au Comprehensive Refugee Response Framework (CRRF) se traduit à l'échelle du camp par l'intervention des différents ministères (Justice et de l'intérieur ; Éducation, ; Santé ; Agriculture) dans leurs domaines respectifs [53], dont l'action est également relayée par la préfecture de la région de Ali Sabieh.

L'Office Nationale pour l'Assistance aux Réfugiés et Sinistrés (ONARS) coordonne les actions des différents acteurs gouvernementaux avec celles des agences onusiennes et les acteurs internationaux dans le domaine de l'éducation et de la santé (Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et l'UNICEF), dans le Water Sanitation and Hygiene (WASH) (Norwegian Refugee Council (NRC) et le Danish Refugee Council (DRC)), et l'inclusion socio-économique des réfugié-e-s (la Banque Mondiale, le HCR, et l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)) [54].

Le contexte actuel du camp de Hol-Hol tend vers le **désengagement des acteurs internationaux** tel que la Croix Rouge Internationale (CICR) ou le DRC afin de laisser le gouvernement et l'ONARS assurer seuls la bonne gestion du camp [55].
La documentation disponible sur le camp de Hol-Hol n'est pas détaillée sur ce point, mais l'État djiboutien ne semble pas s'appuyer sur la solidarité locale.

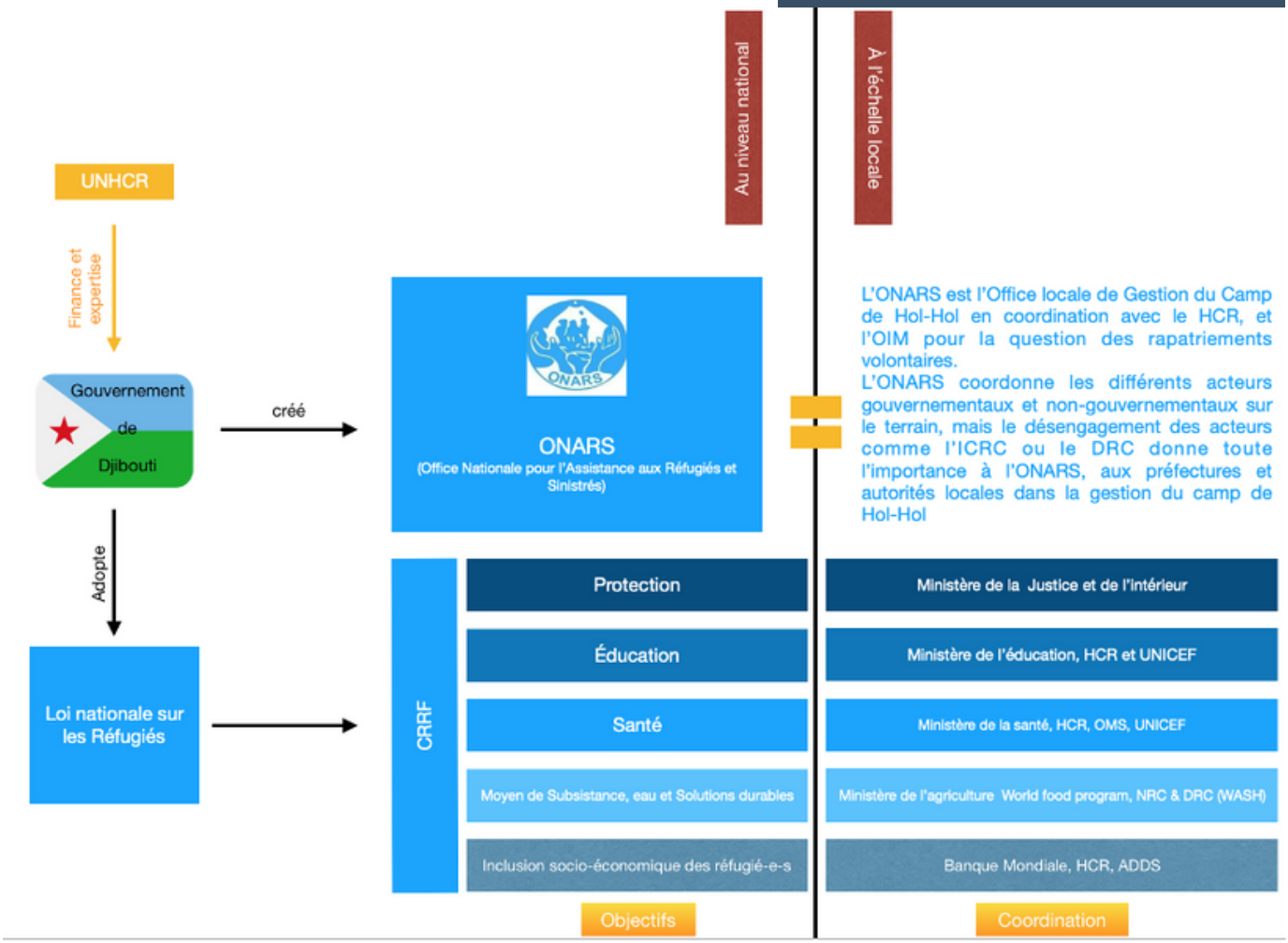

SOURCES : SECRÉTARIAT DU CRRF DJIBOUTI, « GUIDE DU CRRF - NOTE CONCEPTUELLE D'OPÉRATION À DJIBOUTI », 2019 ; ONARS DJIBOUTI, « BROCHURE D'INFORMATION SUR L'ASILE À DJIBOUTI », 2019 ; NANCY MOCK & ALI HASSAN ALI, « DECENTRALIZED EVALUATION OF UNHCR'S LIVELIHOODS PROGRAMME IN DJIBOUTI (2015/2018) », EVALUATION REPORT DECEMBER 2019, UNHCR & TANGO, 2019

PHOTO ©: GOOGLE MAPS 2020

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

- **Accès à la santé :**

85% des réfugié-e-s bénéficient des services publics de soins de santé primaire (2020) [56] grâce notamment à une clinique ouverte 24h/24 à l'entrée du camp [57]. Mais cette clinique est dépassée par la demande et peine à s'approvisionner en médicaments [58]. Le centre nécessite également un renouvellement des équipements médicaux, notamment des lits et équipements de laboratoire [59].

- **Malnutrition** :

Le taux de malnutrition globale aiguë [60] dans la population de personnes réfugiées dans la région de Ali Sabieh (camp de Hol-Hol et camp de Ali Addeh) atteint les 17,8% (2016), et est en forte augmentation depuis 2010 [61]. Ces chiffres illustrent une présence plus importante de la malnutrition aiguë dans le camp que dans le reste du pays.

- **Accès à l'eau :**

Les personnes dans le camp ont accès à 19 litres/personnes et par jour (2019) [62], ce qui est légèrement inférieur aux recommandations des standards SPHERE de 20 litres/personnes et par jour [63], mais correspond aux préconisations liées aux contextes d'encampement qui sont-elles de 15 à 20 litres [64].

60 Latrines ont été construites par le Norwegian Refugee Council, qui estime qu'il en manque encore 273 (2019) pour répondre à la demande [65].

À l'échelle locale, un comité d'assainissement a été mis en place avec des promoteurs locaux [66].

L'accès à l'eau pourrait constituer un des principaux enjeux des années à venir, car la pression croissante sur les réserves d'eau fait craindre un risque de pénurie dans les années à venir, et la capacité d'alimentation des infrastructures ne permet pas de faire face à l'accroissement démographique [67]. Le Norwegian Refugees Council milite pour que le camp soit raccordé au réseau d'eau national [68].

- **Accès aux denrées alimentaires**

Des distributions de nourritures effectuées par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont lieu [69] pour tenter de remédier aux difficultés géographiques imposées par la région de Ali Sabieh où le taux d'insécurité alimentaire modéré et sévère est de 84,9% (2016) [70]. Mais celles-ci sont rares et se caractérisent par de longues files d'attentes de réfugié-e-s sous 40 à 45°c par moments [71].

Contenu de la distribution mensuelle :

6 kg de farine, 3 kg de riz, 1,8 kg de haricots, 0,6 kg de sucre, 0,15 kg de sel, 1 litre d'huile végétale et 600 francs Djiboutiens (DJF) pour subvenir aux autres besoins [72].

Si une partie (30%) de l'approvisionnement des réfugié-e-s et de leurs commerçant-e-s peut se faire au marché de Holl Holl et directement dans le camp, il est nécessaire de se rendre au marché de Ali Addeh à une vingtaine de kilomètre pour trouver la majorité des biens (40%) voire à Djibouti city à plus de 50km pour les biens les plus précis, notamment ceux liés la santé (20%) [73].

- **Accès à l'électricité :**

L'électrification du camp est encore loin de répondre à la demande, mais est en augmentation suite à l'installation de centrales solaires et l'utilisation d'énergies durable dans le camp [74].

- **Accès à l'éducation**

Plusieurs écoles existent à l'intérieur et à l'extérieur du camp [75], dans les villages des communautés d'accueil. Ces écoles sont développées et gérées par l'ONARS et le HCR avec l'aide de l'UNICEF et de la Fondation Luthérienne Mondiale (LWF) et couvrent les besoins de la maternelle au collège [76]. Le ministère de l'éducation a organisé des distributions d'uniformes scolaires à tou-te-s les enfants réfugié-e-s afin que ces dernier-e-s puissent se conformer aux pratiques habituelles des enfants Djiboutien-ne-s [77].

Aparté sur les droits des réfugié-e-s à Djibouti

Procédure d'enregistrement des réfugié-e-s à Djibouti :

- Les personnes originaires de Somalie du Sud et centrale [78], et du Yémen sont reconnues par l'ONARS comme réfugiées par la procédure d'urgence dite « Prima Facie », et enregistrent leurs demandes directement au centre de transit de Loyada, à la Frontière avec la Somalie ou dans le camp de réfugié-e-s de Obock où transitent la grande majorité des réfugié-e-s Yéménites [79].
- Toutes autres personnes doit déposer une demande auprès du bureau de l'ONARS à Djibouti City et suivre les procédures individuelles de détermination du statut de réfugié-e (DSR) à travers la Commission Nationale d'Éligibilité (CNE) [80]. Les délais d'examens ne sont pas communiqués.

Les droits des réfugié-e-s selon *La brochure d'information sur l'asile à Djibouti* publiée par l'ONARS (2019) [81] :

- Protection du HCR et assistance de l'ONARS pour toutes questions en lien avec la sécurité ou la reconnaissance des droits
- Assistance médicale à 100% notamment garantie par la présence d'une clinique ouverte 24 heures sur 24 dans le camp de Hol-Hol [82].
- Assistance alimentaire par le biais du Programme Alimentaire Mondiale (PAM)
- Assistance en abris, avec la distribution d'une tente à l'arrivée dans le camp, et d'équipements non-alimentaires (couvertures, nattes, seaux, réchauds et recharge de kérosène, ustensiles de cuisine…)
- Droit à l'éducation
- Droit d'ester en justice, de porter plainte et de défendre sa cause
- Accompagnement pour les rapatriements volontaires :
    - 138 Somalien-ne-s rapatrié-e-s en 2018, et 900 Éthiopien-ne-s en ont exprimé le souhait suite à l'arrivée du nouveau Premier ministre en Éthiopie [83]. Le HCR et l'OIM prévoyaient le rapatriement volontaire de 500 réfugié-e-s Éthiopien-ne-s en 2020 [84], mais il n'existe aucune trace d'une potentielle réalisation de ce projet qui a peut-être été abandonné en raison de l'épidémie de Covid-19. .

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

- **Enjeux climatiques :**

La région de Ali-Sabieh est particulièrement aride et est grandement vulnérable aux impacts du changement climatique, dans un pays ou 95% de la nourriture est importée [85]. De plus, le pays est sujet à de nombreux aléas climatiques, comme des sècheresses ou des cyclones (Sagar 2018, Gati 2020…) [86]. Seules des techniques complexes de permaculture peuvent permettre de développer des activités agricoles suffisantes dans la région, mais cela nécessite une formation complexe et la mise à disposition d'outils [87].

En 2019, 400 personnes ont été formées afin de développer des activités économiques, essentiellement liées à l'agriculture [88]. Seulement 20% de ces personnes ont développé un revenu à partir de l'activité à laquelle elles ont été formées [89]. Les principales raisons de l'échec du développement de l'autonomie par l'agriculture résident dans le fait que les personnes ne bénéficient à la fin de la formation ni des connaissances, ni des moyens pour lancer une production. De plus, la distribution de matériel nécessaire au développement d'une activité économique créé des tensions à l'intérieur du camp mais aussi avec les populations du village de Holl-Holl, venant renforcer des tensions déjà existantes [90].

- **Tensions avec la communauté hôte :**

En effet, le changement climatique et les crises successives à Djibouti ont un impact très fort sur les populations réfugiées mais également sur la population du village de Holl-Holl à quelques centaines de mètres du camp. Le camp de Hol-Hol occupe une zone d'anciennes terres arables [91], bordant des reliefs où poussent de nombreux arbres utilisés pour la construction et le pâturage par les habitant-e-s de Holl-Holl [92]. L'urbanisation de ces terres, et la pression exercée par l'importante population de réfugié-e-s sur l'environnement, notamment sur les zones arboricoles ont un impact direct notamment pour les éleveur-euse-s de la région (diminution des lieux de pâturage, pression croissante sur la ressource en bois…) [93]. De plus, l'accès à l'eau est parfois plus « simple » dans le camp que dans le village, notamment grâce à la qualité des forages plus récents. Cette question vient régulièrement cristalliser les tensions [94].

Enfin, la population locale semble accuser régulièrement les populations de réfugié-e-s d'être à l'origine de perturbations morales, en dénonçant notamment l'augmentation de la prostitution [95].

- **Accès aux droits :**

Avec la loi nationale sur les réfugiés adoptée en 2017, Djibouti s'est doté d'un outil ambitieux pour permettre une meilleure intégration des nombreu-ses réfugié-e-s présent-e-s sur son territoire. Mais de trop nombreuses personnes ignorent ces droits, réfugié-e-s comme nationaux. Si la carte de réfugié-e donne le droit d'accéder au marché du travail au même titre que les nationaux [96], les réfugié-e-s sont encore trop souvent exploité-e-s par les partenaires privés qui les emplois [97]. Ignorant ce droit, les réfugié-e-s travaillent encore majoritairement dans le secteur informel [98].

Le contexte national et la collaboration entre le HCR et le gouvernement offrent un cadre favorable

à l'accueil et à l'intégration des réfugié-e-s. Mais le manque de coordination des acteurs opérationnels et privés à l'échelle locale [99], et le manque d'intégration des habitant-e-s des camps dans les projets [100] semblent être de sérieux obstacles à l'amélioration des conditions de vie des réfugié-e-s dans le camp de Hol-Hol. Ces problématiques, ainsi que le manque de communication autour des progrès législatifs sur les droits des réfugié-e-s à Djibouti ralentissent les tentatives de l'ONU visant à formaliser les activités économiques du camp.

- **Désengagement des acteurs internationaux :**

Les capacités de résilience de la population du camp de Hol-Hol se trouvent « *sérieusement affectée* » par le désengagement des ONG au profit du gouvernement [101]. Les habitant-e-s du camp rencontrent donc des difficultés pour accéder aux services de santé, d'éducation, d'accès à l'eau ou de logement [102].

PHOTO ©: GOOGLE MAPS 2019

- **Inégalités, violations des droits humains et violences liées au genre :**

La thématique du genre est peu documentée à l'échelle du camp de Hol-Hol, et les quelques travaux sur le sujet ne disposent le plus souvent pas de données quantitatives. Les programmes du HCR prévoient une dimension genrée notamment dans les formations dispensées à l'échelle du pays [103], car aujourd'hui les femmes se tournent beaucoup plus vers le marché informel de l'emploi [104].

Des différences culturelles existent toutefois : les femmes Éthiopiennes et Érythréennes sont plus susceptibles de se lancer dans des activités génératrices de revenus en dehors de la maison, contrairement aux femmes Yéménites et Somaliennes [105]. Cette différence peut aussi être expliquée par le défi que constitue la barrière de la langue. Le somalien et l'afar sont les langues les plus courantes dans les camps, alors que l'arabe et le français sont les langues nationales [106].

Le manque de transparence et de données sur les problèmes liés aux trafics d'êtres humains, au travail forcé et au trafic sexuel ne permet pas de dresser le portrait de la situation sur place, mais des réseaux de trafiquants participent à des enlèvements et à des demandes de rançon dans la région de Ali Sabieh et aux frontières avec l'Éthiopie [107].

Les jeunes femmes sont souvent envoyées par leurs familles à la ville de Djibouti pour travailler en tant que travailleuses domestiques et apporter un revenu complémentaire au foyer [108], mais ces travailleuses ne connaissant pas leurs droits sont souvent exploitées, sous-payées et de nombreuses violences sexuelles sont à dénombrer [109].

Enfin, si les mutilations génitales féminines sont interdites depuis 1995 à Djibouti, ces pratiques restent extrêmement présentes dans le pays (93,1% des femmes de 15 à 49 ans) et dans les camps [110], même si le manque de données ne permet pas de mesurer l'ampleur du phénomène.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] Richard Skretteberg, « Big plans for a small country », Norwegian Refugee Council, 2017.
Disponible sur : https://www.nrc.no/perspectives/2017/big-plans-for-a-small-country/

[2] UNHCR, « Les réfugiés dans le monde en quête des solutions ». Éditions la découverte, Paris, 1995, p82

[3] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO. p8 -
Disponible sur : https://www.unhcr.org/5ec3a4c04.pdf

[4] Ibid, p6

[5] Norwegian Refugee Council Fact Sheet - « September 2020, NRC's Operation in Djibouti », 2020
Disponible sur : https://www.nrc.no/countries/africa/djibouti/

[6] European Commisision, « Djibouti Echo Factsheet, Humanitarian Aid and Civil Protection », July 2016 – p2
Disponible sur: https://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/djibouti_en.pdf

[7] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO – p34

[8] UNHCR Global Focus, Résumé du plan 2020 – Opération Djibouti, 2020 – p1

[9] Ibid

[10] UNHCR, « Rapport mensuel Juin-Juillet 2012 », - p3 ; voir aussi Ali Mohamed Ahmed, « La question des réfugiés à Djibouti », ESIG Cameroun 2016 – Chapitre 2.2.b
Disponible sur : https://www.memoireonline.com/03/19/10665/La-question-des-refugies--Djibouti-Analyse-et-perspectives.html

[11] UNHCR, « Rapport mensuel Juin-Juillet 2012 », - p3

[12] D'après l'observation OpenStreetMap du camp de Hol-hol à Djibouti réalisée le 06/01/2021 par Nicolas Myhié.

[13] [1] Immigration and Refugee Board of Canada, « Djibouti : mise à jour de la réponse à la demande d'information DJI28450.F du 22 Décembre 1997 sur le camp de réfugiés de Holl Holl », Janvier 1999 – p8
Disponible sur : https://irb.gc.ca/fr/Pages/Djibouti20%1

[14] Propos de l'administrateur du camp en 2012 relayé dans le « Rapport mensuel Juin-Juillet 2012 » de L'UNHCR, et dans la thèse de Ali Mohamed Ahmed, « La question des réfugiés à Djibouti », ESIG Cameroun 2016 – Chapitre 2.2.b

[15] Ali Mohamed Ahmed, « La question des réfugiés à Djibouti », ESIG Cameroun 2016 – Chapitre 2.2.a

[16] JICA, « Appendice 9 : Résultat de l'étude sur la situation sociale », 2014 – A9-8.
Disponible sur : https://openjicareport.jica.go.jp/pdf/12026423_06.pdf

[17] D'après l'observation OpenStreetMap du camp de Hol Hol à Djibouti, réalisée le 06/01/2021 par Nicolas Myhié

[18] ONARS Djibouti, « Brochure d'information sur l'asile à Djibouti », 2019 – p2
Disponible sur : https://www.refworld.org/pdfid/5804d3294.pdf

[19] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p23

[20] Observations des images satellites, Voir carte des limites du camp de Hol-hol, p5

[21] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p 55

[22] OCHA Djibouti, « Humanitarian Response Plan January-December 2016 », Janvier 2016 – p32
Disponible sur : https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/djibouti/document/2016-djibouti-humanitarian-reponse-plan

[23] Ali Mohamed Ahmed, « La question des réfugiés à Djibouti », ESIG Cameroun 2016 – Chapitre 2.2.b

[24] Ibid – Chapitre 2.3.b

[25] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO – p35

[26] UNHCR Djibouti, « Rapport de Synthèse sur le Programme Pilote d'Apprentissage de Métiers et Formation Professionnelle, Refugies et Communautés Hôtes », July 2019.

[27] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO - p35

[28] UNHCR, « Fiche d'information Djibouti », Janvier 2019 – p1
Disponible sur : https://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20Djibouti%20Fact%20Sheet%20%5BFR%5D%20-%20January%202019.pdf

[29] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, «Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p35

[30] OCHA Djibouti, « Humanitarian Response Plan January-December 2016 », Janvier 2016 - p31

[31] UNHCR, « Fiche d'information Djibouti », Janvier 2019 – p1

[32] OCHA Djibouti, Humanitarian Response Plan January-December 2016, Janvier 2016 - p31

[33] UNHCR, « Fiche d'information Djibouti », Janvier 2019, Voir aussi OCHA Djibouti, Humanitarian Response Plan January-December 2016, Janvier 2016 - p31
UNHCR, « Fiche d'information Djibouti »

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[34] ONARS Djibouti, « Brochure d'information sur l'asile à Djibouti », 2019 – p1

[35] OCHA Djibouti, « Humanitarian Response Plan January-December 2016», Janvier 2016 – P21

[36] Pour plus d'informations voir : **https://treaties.un.org/doc/Publication/MTDSG/Volume%20I/Chapter%20V/V-2.fr.pdf, p.1**
http://www.saara.gouv.ci/uploads/autres_textes/1967%20Protocole-de-new-york%20relatif%20au%20Statuts%20des%20R%C3%A9fugi%C3%A9s.pdf , p.5

[37] UNHCR, « Submission by the United Nations High Commissioner for Refugees For the Office of the High Commissioner for Human Rights' Compilation Report - Universal Periodic Review: Djibouti », Octobre 2012, Disponible sur : https://www.refworld.org/docid/5072836f2.html ; **Journal Officiel de la République de Djibouti, Loi n°150/AN/06/5ème L portant ratification de la Convention de l'OUA sur les réfugiés,** https://www.presidence.dj/PresidenceOld/jo/2006/loi150an06.htm

[38] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p4

[39] Secrétariat du CRRF Djibouti, « Guide du CRRF - note conceptuelle d'opération à Djibouti », 2019 – p1
Disponible sur : https://globalcompactrefugees.org/sites/default/files/2019-12/Guide%20to%20the%20comprehensive%20refugee%20response%20in%20Djibouti%20%282019%29.pdf

[40] Ibid

[41] Loi 159/1N/16/7, Janvier 2017

[42] UNHCR Global Focus, « Résumé du plan 2020 – Opération Djibouti », 2020 – p4

[43] Secrétariat du CRRF Djibouti, « Guide du CRRF - note conceptuelle d'opération à Djibouti », 2019 – p1

[44] UNHCR Global Focus, « Résumé du plan 2020 – Opération Djibouti », 2020 – p4

[45] OCHA Djibouti, « Humanitarian Response Plan January-December 2016 », Janvier 2016 – p23

[46] Secrétariat du CRRF Djibouti, « Guide du CRRF - note conceptuelle d'opération à Djibouti », 2019 – p1

[47] UNHCR Global Focus, « Résumé du plan 2020 – Opération Djibouti », 2020 – p4

[48] Ibid

[49] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p26

[50] Ibid

[51] UNHCR, UNHCR Submission on Djibouti: 30th UPR session, May 2018.
Disponible sur : https://www.refworld.org/docid/5b082d2e4.html

[52] Secrétariat du CRRF Djibouti, « Guide du CRRF - note conceptuelle d'opération à Djibouti », 2019 – p1

[53] Ibid

[54] Ibid - p3

[55] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019

[56] UNHCR Global Focus, « Résumé du plan 2020 – Opération Djibouti », 2020 – p4

[57] Africa Humanitarian Action, Information Sheet about our programmes in Djibouti 2015-2016, 2016

[58] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019

[59] OCHA Djibouti, Humanitarian Response Plan January-December 2016, Janvier 2016 – p23

[60] Le « Global Acute Malnutrition » (GAM) est un outil de mesure souvent utilisé dans les contextes d'encampement des réfugiés pour mesurer le degré de sévérité de la crise humanitaire. Les enfants de 5 à 59 mois sont pesés, et les poids mesurés sont comparés aux poids médians de la population de référence. La malnutrition globale aiguë décrite ici correspond chez les enfants de cette catégorie à un poids moyen mesuré inférieure à 70% de la moyenne nationale.
Source: World Health Organization, « Glossary : Global Acute malnutrition (GAM) » in Complex emergency Database. Aout 2011.)

[61] OCHA Djibouti, Humanitarian Response Plan January-December 2016, Janvier 2016 - p6

[62] UNHCR, « Fiche d'information – Djibouti, Janvier 2019 » – p4

[63] Standards SPHERE Approvisionnement en eau, assainissement et promotion de l'hygiène (WASH): https://handbook.spherestandards.org/fr/sphere/#ch006_002

[64] NRC, "Toolkit de gestion des camps", 2008. p420 : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CMToolkit%20-%20French.pdf

[65] UNHCR, « Fiche d'information – Djibouti, Janvier 2019 » – p4

[66] JICA, « Appendice 9 : Résultat de l'étude sur la situation sociale », 2014 – A9-3.
Disponible sur : https://openjicareport.jica.go.jp/pdf/12026423_06.pdf

[67] Ibid

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[68] Norwegian Refugee Council, Big plans for a small country, 2017

[69] World Food Programme, Des réfugiés expliquent ce que les rations alimentaires leurs apportent, Janvier 2012.

[70] World Food Programme, Djibouti Market Assessment, August 2016 – p10
Disponible sur : https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000069360/download/

[71] Norwegian Refugee Council, Big plans for a small country, 2017

[72] UNHCR, « Fiche d'information – Djibouti », Janvier 2019 – p5

[73] World food programme, « Djibouti Market Assessment », August 2016 – p18

[74] UNHCR Global Focus, « Résumé du plan 2020 – Opération Djibouti », 2020 – p4

[75] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019

[76] OCHA Djibouti, « Humanitarian Response Plan January-December 2016 », Janvier 2016 – p21

[77] UNHCR, « Fiche d'information – Djibouti », Janvier 2019 – p4

[78] Secrétariat du CRRF Djibouti, « Guide du CRRF - note conceptuelle d'opération à Djibouti », 2019 – p1

[79] ONARS Djibouti, « Brochure d'information sur l'asile à Djibouti », 2019 – p1

[80] Secrétariat du CRRF Djibouti, « Guide du CRRF - note conceptuelle d'opération à Djibouti », 2019 – p1

[81] ONARS Djibouti, « Brochure d'information sur l'asile à Djibouti », 2019 – p1 & 2

[82] Africa Humanitarian Action, Information Sheet about our programmes in Djibouti 2015-2016, 2016

[83] UNHCR, Fiche d'information – Djibouti, Janvier 2019 -p5

[84] UNHCR, Un premier groupe important de réfugiés éthiopiens rentre en Ethiopie depuis le Kenya, 19 Fevrier 2020.

[85] European Commission – Humanitarian Aid and Civil Protection, « Djibouti Echo factsheets », 2016

[86] Ibid

[87] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p49

[88] UNHCR Global Focus, « Résumé du plan 2020 – Opération Djibouti », 2020 – p5

[89] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p22

[90] Ibid - p23

[91] Ibid

[92] Ali Mohamed Ahmed, « La question des réfugiés à Djibouti », ESIG Cameroun 2016 – Chapitre 3.2.a

[93] Ibid - Chapitre 3.1.b

[94] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019

[95] Ali Mohamed Ahmed, « La question des réfugiés à Djibouti », ESIG Cameroun 2016 – Chapitre 3.1.a

[96] Secrétariat du CRRF Djibouti, « Guide du CRRF - note conceptuelle d'opération à Djibouti », 2019 – p3

[97] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p26

[98] International Labour Organisation (ILO), Market Systems Analysis in Djibouti, Refugees prefer informal to formal employment, Summary Report, ILO and UNHCR, 30 May 2018.
Disponible sur : https://www.ilo.org/empent/Projects/refugee-livelihoods/market-assessments/WCMS_634343/lang--en/index.htm

[99] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019 – p5

[100] Ibid - p8

[101] Ibid - p24

[102] Ibid - p31

[103] Ibid - p18

[104] International Labour Organisation (ILO), Market Systems Analysis in Djibouti, Refugees prefer informal to formal employment, Summary Report, ILO and UNHCR, 30 May 2018

[105] Ibid

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[106] UNHCR Djibouti, Le gouvernement fait des efforts pour tenter de traduire ses manuels en anglais UN High Commissioner for Refugees, UNHCR Submission on Djibouti: 30th UPR session , May 2017
Disponible sur : https://www.refworld.org/docid/5b082d2e4.html

[107] United States Department of State, Trafficking in persons Report – Djibouti, June 2017
Disponible sur : https://www.state.gov/reports/2019-trafficking-in-persons-report-2/djibouti/

[108] Nancy Mock & Ali Hassan Ali, « Decentralized Evaluation of UNHCR's Livelihoods Programme in Djibouti (2015/2018) », Evaluation Report December 2019, UNHCR & TANGO, 2019

[109] United States Department of State, Trafficking in persons Report – Djibouti, June 2017

[110] 28 Too Many, Djibouti Key Findings, 2017
Disponible sur : https://www.28toomany.org/country/djibouti/

[111] Ali Mohamed Ahmed, La question des réfugiés à Djibouti, ESIG Cameroun 2016 – Chapitre 3.1